



# Campugnan

Bulletin Municipal #28

# À venir... sur Campagnan



## Soirée Girly

La 2ème édition de la **SOIRÉE GIRLY** durant Octobre Rose, aura lieu le vendredi 11 octobre 2024 à partir de 19h00.

Comme en 2023, cet évènement caritatif vous

permettra de venir passer une soirée agréable entre amies, voisines ou en famille.

Des exposants variés et accueillants vous recevront pour des soins, ou des showrooms divers (lingerie, bijoux, sextoys, livres...) ainsi que pour un atelier d'apprentissage à l'autopalpation.

Bien sûr, messieurs, la porte ne vous est pas fermée ; la sensibilisation est l'affaire de tous!

**Le 11/10/2024**



## Repas des Aînés

Pour la première fois, le Conseil Municipal souhaite inviter ses aînés pour un moment convivial autour d'un repas dansant.

Toutes les personnes de plus de 70 ans en 2024 ont reçu une invitation personnelle ; si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à appeler la Mairie pour signaler cet oubli!

Vous pouvez renvoyer votre bulletin d'inscription jusqu'au 15 octobre 2024.

**Le 24/11/2024**

## REPAS

### Fruits de Mer

Deux repas de fruits de mer sont proposés chaque année par l'Entente des Chasseurs. Si vous avez raté le 1er, le 2ème se tiendra le premier weekend d'août.

**04/08/2024**

////////////////////

### Repas dansant Club de l'Amitié

Le Club de l'amitié vous propose un repas dansant le dimanche 1er décembre avec traiteur et orchestre.

**01/12/2024**

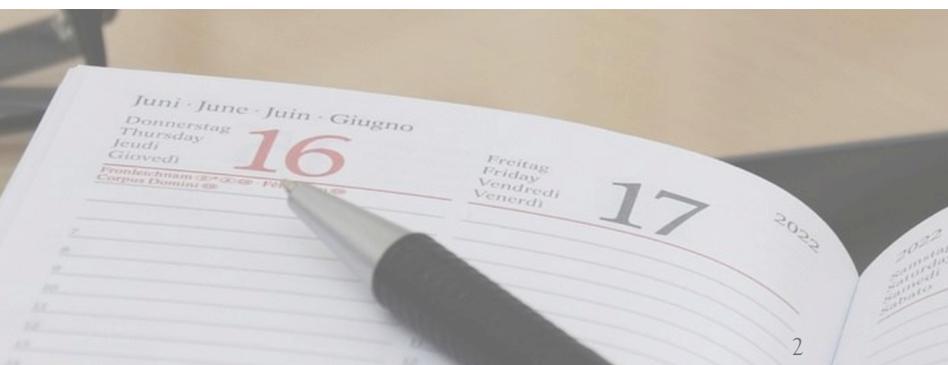
Venez, échangez,  
découvrez, testez !



## Forum des associations

**SAM. 7 SEPT 2024 | 10h - 16h**  
Salle J. Narbonne | St-Martin-Lacaussade

Retrouvez  
le programme complet ici  
[www.ccb-blaye.com](http://www.ccb-blaye.com)



# Edito

« Mesdames, Messieurs,  
chers administrés,

*Nous attendions ce soleil avec impatience et, alors que l'été est officiellement lancé, c'est avec un plaisir renouvelé que je m'adresse à vous à travers ce bulletin municipal.*

*Ce rendez-vous semestriel est l'occasion de partager avec vous les avancées de notre commune, les projets en cours et à venir, ainsi que les événements qui rythment notre vie collective.*

*A retrouver dans cette édition, un dossier spécial sur la fin de la collecte en porte à porte pour les ordures. C'est un sujet qui vous inquiète, j'en ai conscience. Nous essayons donc de vous transmettre les informations dont nous disposons de façon claire et précise.*

*Premier article également à noter, sur la fin du réseau cuivre. Ce nouveau changement fera également l'objet d'un dossier spécial, dès que nous aurons plus d'informations.*

*Enfin, au vu des chaleurs annoncées, je ne peux que vous encourager à être prudent ; un registre pour les personnes vulnérables est à votre disposition à la Mairie.*

*Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été. Que cette période soit synonyme de détente, de découvertes et de moments précieux passés avec vos proches.*

*Bien à vous. »*

## SOMMAIRE

p.4

Budget 2024

p.6

Dossier spécial :  
Fin de la collecte en  
porte à porte

p.10

Coup d'oeil

p.12

Pendant ce temps...

p.14

Fin du réseau cuivre

p.15

Registre des personnes  
vulnérables

p.16

Fin du réseau cuivre

p.18

Annuaire des sociétés

p.20

Guide des producteurs

p.21

Associations



Le Maire  
Gilles LAE

# Budget 2024

## Les prévisions

### Budget Fonctionnement

#### EMPLOI - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

272 190 €

- Fluides (eau, électricité, courrier, téléphonie...)
- Emploi (salaires, charges, assurance, médecine,...)
- Cotisations d'assurance
- Fonctionnement des services municipaux

#### ÉCOLE - ENTRETIEN ALIMENTATION

21 600 €

- Dépenses nécessaires au fonctionnement de l'école (hors frais de personnel)
- Transport des enfants
- Alimentation à la cantine scolaire
- Subvention à la coopérative scolaire

#### SÉCURITÉ - VOIRIE ENVIRONNEMENT

92 200 €

- Entretien (voirie, éclairage public, espaces verts, véhicules, bâtiments)
- Télésurveillance
- Redevances (SMICVAL, SDIS, fourrière animale...)

#### CULTURE ET VIE SOCIALE

18 670 €

- Manifestations (cérémonies commémoratives, fêtes des voisins, ateliers, Octobre rose, vœux à la population, cinéma plein air, etc...)

#### AUTRES CHARGES - FRAIS

41 410 €

- Intérêts d'emprunts, frais bancaires
- Provisions pour créances non recouvrables
- Indemnités

140 000,00 €

Autofinancement des projets d'investissement 2024

(contre 61 379 € en 2023)

209 590,36 €

Excédent de fonctionnement

(contre 170 519,54 € en 2023)



## Taux d'imposition 2024

Pour la 9ème année consécutive, le Conseil Municipal a choisi de **ne pas augmenter** les taux d'imposition.

Toutefois, les bases de calcul des taxes augmentent toujours (voir notre article spécial dans l'édition décembre 2023)

# Budget Investissement

**TRAVAUX DE VOIRIE**  
**95 000 €**

- **Travaux de réfection de voirie** (carrefour de la Maissonnette, Route de la Vergne, carrefour de Bouscade, Route de Camelot, Route de Pilon, Route de Cailley, Route des Écureux)
- **Sécurité routière** : Implantation de deux écluses doubles Route de la Botte

**BÂTIMENTS**

**51 616 €**  
+ 86 795, € report 2023

- **Menuiseries et volets classe maternelles** (changement des menuiseries actuelles et pose de volets roulants solaires)
- **Agrandissement de l'atelier technique** (n.b. : à ce jour, ce projet est en suspens faute de crédits suffisants)

**ÉCLAIRAGE PUBLIC**  
**0,00 €**

- **Avec le passage en tout LED** en 2023 ainsi que la coupure de nuit, le conseil municipal n'a plus besoin de provisionner chaque année pour le changement des lampes

**MATÉRIEL**

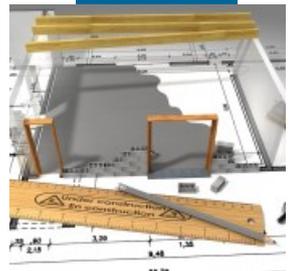
**15 500 €**

- **Véhicule de service** (achat non prévu mais nécessaire suite au cambriolage de l'atelier et le vol de la voiture)
- **Divers** (reliure des registres des arrêtés et délibérations, ordinateur école, armoires à clés sécurisées, souris ergonomique...)

**EMPRUNTS**

**14 910 €**

- **Remboursement du capital d'emprunt** (les intérêts sont payés en fonctionnement).



## COMPRENDRE LE BUDGET FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la Commune et qui reviennent chaque année.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- Charges de personnel
- Achat de fournitures
- Charges courantes (eau, électricité, carburant, téléphonie, etc...)
- Prestations de services (transports collectifs, cantine, fourrière, animations, publications, etc...)
- Charges financières (intérêt des emprunts, frais liés au paiement par internet, Taxe foncière, etc..)
- Participation aux organismes extérieurs (syndicats intercommunaux) et intérieurs (subventions aux associations)

## COMPRENDRE LE BUDGET INVESTISSEMENT

La section d'investissement comprend les travaux, acquisitions ; de façon générale, ce qui impacte le patrimoine de la Commune.

- Achat de matériel
- Construction ou rénovation des bâtiments
- Acquisitions de terrain
- Remboursement du capital d'emprunt
- Travaux divers

# Fin de la collecte

En porte à porte

Ce que l'on sait !

Depuis qu'ils ont appris le vote concernant la fin de la collecte en porte à porte, « en concertation avec les élus du territoire » sans qu'ils en soient informés au préalable, les élus de la Commune ont assisté à plusieurs réunions de présentation de cette réforme, pour tâcher d'en savoir un peu plus.

Il y a donc, ce que l'on a cru savoir (les informations ayant varié sensiblement entre toutes les réunions), ce que l'on ne sait pas encore et ce que l'on sait.

Cette réforme du traitement de déchets est nécessaire, le Conseil Municipal en est convaincu. Le système actuel est à bout de souffle et le volume de déchets deviendrait ingérable dans les années à venir.

C'est pour cette raison que les élus se sont positionnés contre cette réforme, dans sa FORME et non dans son FOND.

Contre parce qu'elle s'est imposée sans réelle communication, de façon brutale. Et à l'heure actuelle, plusieurs pans de cette réforme ne sont pas connus, notamment l'aspect financier (ce que ça va coûter aux collectivités et aux habitants des territoires.)

Contre également car on sanctionne l'utilisateur avant de s'attaquer aux industriels qui génèrent ces déchets et les imposent en bout de chaîne ; d'où la signature du Manifeste « Exigeons moins d'emballages plastiques », que le Conseil Municipal a soutenu.

Toutefois, cette réforme est nécessaire si elle permet de mieux trier et valoriser les déchets actuels. Ce sont les incertitudes et le manque de communication qui poussent à la méfiance générale sur l'ensemble du territoire.

Dans ce dossier, évoquons déjà les certitudes.

## Nombre de bornes

Les bornes d'apport volontaires sont regroupées en « ilots ». Chaque ilot comporte 1 borne **ordures ménagères** / 1 borne **recyclables** / 1 borne **restes alimentaires** / 1 borne **verre\***.

Le Smicval compte 1 ilot pour 70 foyers (~150 personnes).

Campugnan sera doté de 4 ilots (**sous réserve de trouver tous les emplacements au vu des contraintes drastiques imposées**).

Les bornes seront hors sol (l'enfouissement des bornes est à la charge de la commune) afin d'être déplaçables en cas de modification d'emplacement.

Nous aurons également 3 bornes supplémentaires pour les restes alimentaires.

*\*au départ, le verre ne sera pas sur tous les ilots*

## Date de déploiement

Le déploiement sur Campugnan a été lancé le **23 juillet 2024** ; date de la première réunion officielle de présentation aux élus de la Commune.

Ce déploiement devrait nous amener à une mise en service en fin de 1er trimestre 2025.

Jusqu'en décembre 2024, le Smicval travaillera avec les élus sur les emplacements.

Puis, au premier trimestre 2025, des permanences seront organisées en Mairie afin que les habitants viennent se renseigner, récupérer leurs accessoires, rencontrer les interlocuteurs...

## Fin de la TEOM

La TEOM, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, génératrice d'injustice sociale va être remplacée (actuellement, par exemple, *une personne seule dans un logement de 150m<sup>2</sup> paie plus cher qu'une famille de 5 personnes dans un logement de 70m<sup>2</sup>*).

A l'issue du déploiement sur tous les territoires du SMICVAL (2026/2027), lorsque toutes les communes seront passées aux points d'apports volontaires, une nouvelle forme de facturation sera mise en place sur une base d'abonnement/consommation, comme les autres services (eau, électricité, etc...) ; ça, c'est ce que l'on sait.

Ce que l'on ne sait pas encore, c'est le mode de calcul, le montant, les services facturés, etc...

## Pas de licenciements

Qui dit la fin des tournées de collecte en porte à porte, dit le changement des besoins en termes de personnels. Sur ce point, le Smicval assure qu'aucun licenciement ne sera effectué (ni d'embauche supplémentaire).

Les agents tels que les ripeurs verront leurs postes évoluer pour satisfaire les nouveaux besoins : entretiens et collecte des bornes, valorisation des déchets, collecte pour les personnes dépendantes, etc...)

## Quantité de passages

Tant que la TEOM est en place, les usagers auront un nombre d'ouverture de borne **illimité**.

Une fois la mise en place de la facturation, un forfait devrait être appliqué.

Tout doit encore être étudié, en fonction notamment du comportement et habitudes des usagers durant cette phase de rodage.

# La réforme NÉO SMICVAL en 4 points

✓ **Fin de la collecte en porte à porte.**

✓ **L'incitativité** : Avec, dans un premier temps la mise en place d'un nombre de passage en pôle recyclage. Pour lutter notamment contre les professionnels abusant du service en utilisant des cartes de particuliers pour ne pas payer l'abonnement, tout en facturant à leurs clients.

Puis dans un deuxième temps, avec la mise en place de la facturation incitative aux niveaux des ordures ménagères.

✓ **La généralisation des SMICVAL MARKET** sur les communautés de communes.

A terme, ces lieux sont destinés à valoriser le réemploi de certains « déchets » actuellement jetés en déchetteries. Le principe est simple, sur un SMICVAL MARKET, à l'inverse d'une déchetterie, vous pouvez récupérer ce que d'autres ont déposé. Cela réduirait considérablement la quantité actuelle de déchets enfouis.

✓ **L'autonomie sur les ordures ménagères.** Actuellement, le SMICVAL est autonome sur les filières « recyclable » et « restes alimentaires » mais reste tributaire de l'entreprise Véolia, qui lui facture l'enfouissement des ordures ménagères sur le site de Lapouyade. A terme, le SMICVAL souhaiterait disposer de son propre incinérateur pour sortir de ce marché très coûteux avec l'entreprise Bordelaise.



# Quid des P.M.R. ?

Le Smicval prévoit un régime spécial pour les personnes à mobilité réduite à partir de **deux critères cumulatifs** :

1) **La perte d'autonomie avérée**. La personne doit justifier d'un GIR 1 à 4. Le GIR (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne. Il existe six GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 le plus faible.

2) **Le certificat d'isolement** justifiant que la personne est réellement isolée avec peu ou pas de visites.

Dans ce cas, il s'agira d'un **FCA** («Foyer à Collecte Adaptée») identifié et le Smicval collectera encore en porte à porte, au moyen de sacs spécifiques.

Les personnes ne seront pas contactées et devront se faire connaître lors des permanences.

## EMBALLAGES

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



Papiers - Journaux  
Magazines - sacs kraft



Bouteilles  
en plastique



Emballages  
en carton



Canettes  
Boîtes de conserve



Polystyrène - Pots de yaourts  
Tout emballage plastique

Bien les **vider**, inutile de les **laver**  
et les déposer **séparés** les uns des autres **sans sac**



## RESTES ALIMENTAIRES



Restes alimentaires



Épluchures



Dosettes souples de café  
Sachets de thé



Serviettes  
et mouchoirs en papier

Mettre les restes alimentaires  
dans votre **bio seau** et le **vider dans le bac**



Ne pas déposer  
de plastique  
dans les restes  
alimentaires

## ORDURES MÉNAGÈRES



(maximum  
50 litres)

Mettre vos ordures dans un sac bien fermé



## VERRE

DANS VOS BORNES HABITUELLES



Retirer les bouchons et couvercles

Le verre est recyclable à l'infini !  
Il est interdit de déposer du verre dans les emballages,  
les ordures ménagères et les restes alimentaires.



# Les emplacements prévisionnels

## Pourquoi « prévisionnels » ?

**Parce que la dotation de bornes pour la Commune prévoit le nombre et les emplacements stratégiques ; voici la théorie. En pratique, plusieurs contraintes sont à prendre en compte.**

- Idéalement, il faut un terrain déjà stabilisé (empierré, bitumé, etc...) ou a minima, un terrain plat, proche d'une route passante.
- Il ne doit pas y avoir de câbles (téléphoniques, électriques), à moins de 5m de la grue lorsqu'elle est déployée.
- Il faut un emplacement pour les bornes de 8x3 m.
- Il faut, à défaut d'un terrain appartenant à la Mairie, trouver un terrain privé avec une personne acceptant de conventionner avec le Smicval.
- Si c'est une route départementale, il faut un recul de 5m de la route ainsi qu'un parking poids lourds à la charge de la commune (hors agglomération).

### Zone « le Bourg »

Proche de l'école, la Mairie et la borne à verre existante ; possibilité d'utiliser un terrain communal ; l'emplacement est déjà présélectionné. L'ilot serait autour de l'atelier communal, au bord de la route.

### Zone « La Botte »

Pas de terrain communal dans cette zone ; il faudra travailler avec le Smicval et chercher un emplacement privé.

### Zone « Hervais »

Le seul terrain communal dans cette zone est situé autour du « trou d'eau », à la sortie du village d'Hervais, sur la Route du Boquet. La faisabilité de cet emplacement devra être définie pendant la phase de travail.

### Zone « Bouscade »

Pas de terrain communal dans cette zone ; il faudra travailler avec le Smicval et chercher un emplacement privé.



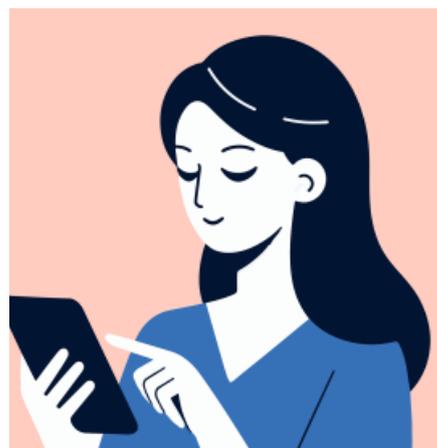
## NOUVELLE SCENE



C'est avec un plancher flambant neuf que la salle des fêtes a accueilli la nouvelle année.

Affaisée de plusieurs centimètres, elle pouvait donner le vertige à ceux qui s'approchaient du bord.

L'entreprise Bois&Renov de Campugnan l'a entièrement démontée, plancher et fondations compris, afin de repartir de zéro et surtout de niveau.



## FACEBOOK

Nouvelle page officielle

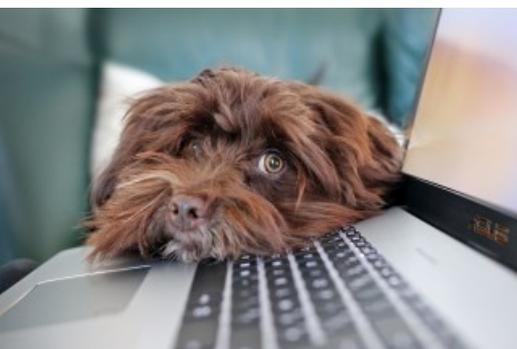
Notre page Facebook @Commune de Campugnan, n'est plus accessible suite à tentative de piratage (compte bloqué).

Ainsi, vous pourrez retrouver nos actualités sur :

**Commune de Campugnan – Nouvelle page**

**N'hésitez pas à vous abonner, les informations y sont communiquées régulièrement.**

## ATELIERS INFORMATIQUES



La Communauté de communes de Blaye propose des ateliers informatiques gratuits, pour adultes débutants ou confirmés.

Les ateliers ont lieu les mardi matin (10h-12h) et jeudi après-midi (14h15-16h15).

**Parmi les ateliers proposés : Utiliser sa tablette, gérer la messagerie, internet au quotidien, gérer ses documents, assurer ses démarches informatiques...**

Infos et inscription : 07 86 04 67 22  
05 57 42 82 72  
ateliers.informatiques@ccb-blaye.com

## POPULATION COMMUNALE

### 510 habitants.

= population légale au 1er janvier 2020, en vigueur au 1er janvier 2023.

**Population municipale : 504** (ménages : 484  
+ Aire d'Accueil des Gens du Voyage: 21)

**Population comptée à part : 6** (personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur la commune)

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les habitants des communes de plus de 10 000 habitants font l'objet d'un recensement tous les ans, mais seulement sur 8 % de la population : cet échantillon change tous les ans pendant 5 ans.

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, l'ensemble de la population est recensée, tous les 5 ans.

Pour Campugnan, comme pour beaucoup de communes, l'enquête de 2025 a été décalée à 2026, des suites des complications d'organisation liées au COVID en 2021.



Ce dimanche 14 avril 2024 l'Ordre des Oenocitoyens de Haute Gironde accompagnait la Connétablie de Guyenne en Blaye Côtes de Bordeaux lors du Printemps des Vins ce Blaye dans la Citadelle.



**Allôhabitat** est une plateforme dédiée aux questions sur le logement. Retrouvez des informations sur différents dispositifs comme :

**ICARE** (s'informer sur les solutions pour réduire la consommation énergétique et ainsi les factures avec des conseils neutres et gratuits);

**l'OPAH** (une opportunité pour les propriétaires privés de bénéficier d'aides financières pour la rénovation de leur logement) qui vous informera notamment sur MaPrimeRénov';

Le **CAUE** (Vous avez un projet ? Construction, rénovation, extension... Les conseillers sont là pour répondre à vos questions)

**ADIL 33** (en cas de besoin de conseils juridiques, financiers ou fiscaux dans les domaines suivants : financement de mon logement, contrat de location, assurances, fiscalité, réglementation...)



**BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT SÉCURISÉ**

Pour profiter des aides « MaPrimeRenov' » et « MaPrimeAdapt' », contactez l'OPAH : 05 57 58 67 17 ou 06 75 24 09 29

# Pendant ce temps

## Sur Campagnan



### *Voeux à la population*

C'est l'évènement social et convivial qui permet de vous réunir tous les ans et vous présenter un bilan de l'année écoulée et les prévisions pour l'année qui débute.  
Merci de votre présence à chaque fois!



### *Sortie scolaire*

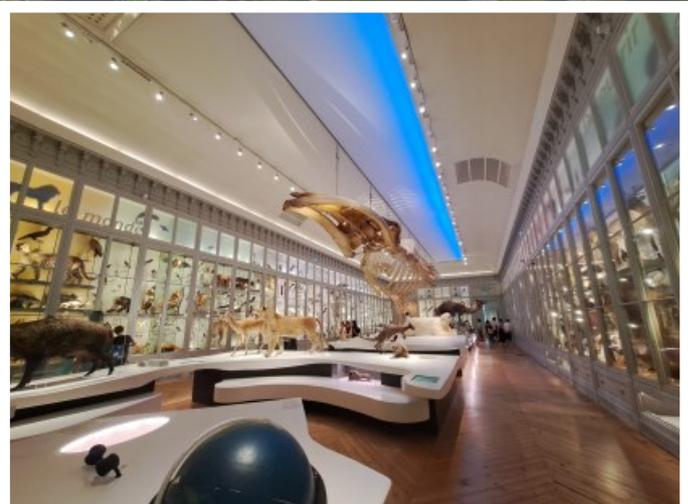
### *Bassins des Lumières*

Si vous demandez aux enfants de l'école qui a peint *les Tournesols*, *La Laitière* ou *La Jeune fille à la perle*, ils vous répondront sans se tromper Van Gogh et Vermeer.

Parce que cette visite aux Bassins des Lumières, ils l'ont préparée en classe bien avant!

Une belle ouverture sur la culture que cet immense espace où nos sens sont chamboulés tant par les projections que l'ambiance sonore qui y règnent.

S'en sont suivis un pique-nique au Jardin public ainsi qu'une visite du Muséum d'Histoire Naturelle de Bordeaux.



### *Fête des Voisins*

Une belle surprise cette fête des voisins 2024 car, malgré le mauvais temps qui nous a contraints à nous replier à l'intérieur, vous avez été au rendez-vous et ce fût une belle réussite!

Bravo à Sono Double L qui a mit une excellente ambiance!

# Librairie itinérante

Pour ce **BOOK TRUCK**, pas de burger ou autre restauration rapide! **Ella Librairie ambulante** ne nourrit que votre cerveau et votre culture, pas votre estomac!

**Lucile vous accueille au sein de son camion jaune, véritable écrin de culture.**

Sur place ou en commande, elle vous propose tous les styles de livres ; du polar au manga en passant par la science-fiction et les livres pour enfants.

En créant une librairie ambulante, cette jeune libraire souhaite amener au plus près des gens cet Art à part entière qu'est la littérature.

Installée tant sur les marchés que sur les places communales ; seule ou en partenariat avec les associations locales, la librairie ELLA propose également des temps d'échange autour d'ateliers pour enfants (un atelier s'est déroulé à Campugnan le 9 juillet dernier).

Retrouvez les actualités d'Ella sur les réseaux (emplacements, ateliers, programmation et nouveautés)



contact.ellalibrairie@gmail.com  
06 95 03 84 90



## Nos cousettes ont du talent !

Les « cousettes », ce surnom affectueux désigne les membres de l'association La Ronde autour des fils et de l'Amitié, qui se réunissent tous les vendredi après-midi pour des ateliers couture (et autres activités créatives). Parmi leurs projets 2024 communautaires, elles viennent de terminer des tabliers tissus et torchons pour tous les élèves de maternelle de l'école.





## Course de caisses à savon

C'est le dimanche 19 mai que les bolides ont pris le départ de la course. Malgré les inquiétudes météo, pas une seule goutte n'a arrosé le circuit.

La Campagnanaise, manifestation aux allures champêtres, n'a qu'un seul mot d'ordre : faire passer aux visiteurs un moment convivial et chaleureux. La course de brouettes, en parallèle de la course, a une fois encore attiré les petits comme les grands!

Vous avez manqué le traditionnel repas de fruits de mer de l'Entente des Chasseurs?



Rendez-vous le dimanche 4 août pour une séance de rattrapage!



## Expo photo COULEUR

Après le noir et blanc du thème POLAR, place à la couleur sous toutes ses formes! Car il en a fallu des heures de discussion aux photographes amateurs du PCLE pour se mettre d'accord.

Est-ce que le noir est une couleur? Est-ce qu'on est hors sujet quand on prend un paysage coloré? Doit-on prendre une ou plusieurs couleurs?

Finalement, mieux vaut se méfier de la légèreté du mot, la couleur nous a montré tous ses visages dans cette magnifique exposition qui s'est déroulée dans la salle du Conseil Municipal.



# Registre des Personnes vulnérables

**Vous êtes isolé ? Vous avez plus de 60 ans ? Vous êtes fragilisé par le handicap ?  
Votre commune vous invite à vous inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.**

En cas de risques exceptionnels ou d'alerte (plan canicule, crise sanitaire, plan grand froid...), ce dispositif permet à la commune d'assurer un suivi des personnes fragiles et isolées en les contactant régulièrement pour vous offrir une écoute, s'assurer que tout va bien et déclencher une intervention ciblée des services sanitaires et

sociaux si nécessaire.

L'inscription peut être réalisée par l'intéressé(e) ou par un tiers (représentant légal, parent, médecin, ami...) en complétant la fiche de recensement dédiée et disponible sur simple demande auprès de la Mairie.



**ATTENTION CANICULE** ADOPTEZ LES BONS GESTES

-  Buvez de l'eau
-  Restez à l'ombre
-  Évitez l'alcool
-  Mangez en quantité suffisante
-  Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
-  Mouillez-vous le corps
-  Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

**EN CAS D'URGENCE OU DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

## Les bruits De voisinage

Les travaux de **rénovation, bricolage, jardinage** réalisés par des particuliers\* au moyen d'outils bruyants (tels que tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, etc...) **ne peuvent être effectués que :**

- **les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**
- **Les samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **Les dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00**

\*ces horaires concernent uniquement les particuliers

Réglementés par arrêté Préfectoral du 22 juin 2016

# Fin du réseau cuivre

## Disparition des lignes analogiques

**La commune de Campugnan a été présélectionnée pour faire partie de la prochaine vague de fermeture du réseau cuivre. Concrètement, qu'est ce que cela va entraîner pour les usagers?**

Le réseau cuivre correspond au réseau téléphonique et ADSL (prises en « T ») et sa fermeture est entraînée par la bascule généralisée vers la fibre.

Ce chantier de fermeture du réseau cuivre est conduit par l'opérateur ORANGE et se faisant en différentes phases, devrait s'achever d'ici 2030 avec la totalité du réseau cuivre supprimé.

### **La fermeture en deux temps :**

✓ **Fermeture commerciale** : date à partir de laquelle il ne sera plus possible de souscrire de nouveaux abonnements internet DSL et téléphoniques.

✓ **Fermeture technique** : à partir de laquelle les services reposant sur des réseaux cuivre seront coupés (au plus tard 2030 pour les dernières communes).

### **La fermeture pour tous :**

L'ensemble des clients fonctionnant sur le réseau cuivre sont concernés (particuliers, professionnels, entreprises ou administrations publiques).

### **Migration obligatoire :**

Si le client a déjà souscrit un abonnement à la fibre optique, il ne sera pas concerné par la procédure de fermeture du réseau cuivre.

Si le client n'a pas encore souscrit, il devra migrer sans tarder vers la fibre optique dès que la commune entrera dans la phase de fermeture.

### **L'un ne va pas sans l'autre.**

Le réseau fibre n'est pas encore installé dans tous les foyers. Si un usager n'est pas encore éligible à la fibre, le réseau cuivre ne pourra être fermé pour sa ligne. (attention, « non éligible » est différent de « éligible mais non raccordé »).

### **Certains services deviendront inaccessibles sans fibre.**

Le réseau cuivre permet à plusieurs appareils de fonctionner (téléassistance, téléalarmes, lignes d'urgence pour les ascenseurs...). A l'arrêt du cuivre, ces appareils ne fonctionneront plus en l'état ; il faudra l'anticiper auprès de nouveaux fournisseurs.

**A ce jour, nous n'avons pas encore de date de fermeture du réseau cuivre sur Campugnan.**

### **Attention aux arnaques!**

Vous recevrez un courrier de votre fournisseur, vous informant du calendrier de fermeture et vous invitant à migrer vers une offre fibre si ce n'est pas déjà fait. Attention à tous les autres démarchages, téléphone, sms ou mail. En Mairie, cela fait plusieurs années que nous sommes démarchés en ce sens par diverses « entreprises » mais nous avons attendu de recevoir un courrier officiel d'Orange pour en tenir compte.

**Nous vous tiendrons régulièrement informés sur nos supports de communication** (bulletin municipal, site internet, page facebook, panneau pocket...)

*Pour s'informer :*  
[www.treshautdebit.gouv.fr](http://www.treshautdebit.gouv.fr)

# Mes Mémos à conserver

**Mairie de la Campugnan**

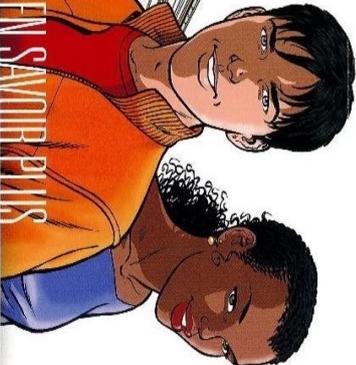
**Au secrétariat de la Mairie, je peux...**

- Rapporter mes cartouches usagées**  
Revendues, recyclées, les fonds sont reversés à l'école
- Déposer mes piles usagées**  
Valorisées pour être recyclées
- Déposer mes bouchons en liège ou synthétique**  
Collectés par AGIR CANCER GIRONDE
- Retirer un STOP PUB gratuitement**
- Déposer mon vieux mobile**  
Et ses accessoires (chargeur, écouteurs) + tablette



**www.defense.gouv.fr/jdc**

**EN SAMIR PLUS**



**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**



Les signalements de pannes d'éclairage public, c'est comme les antibiotiques, c'est pas automatique!

Pour une prise en charge sous 48h, merci de signaler à la mairie toute panne (lampe éteinte la nuit, allumée la journée ou clignotante).

# Annuaire Des entreprises



## Viticulture

### *Château La Botte*

Production et Vente de vin,  
Visites et dégustations,  
Musée d'outils anciens

90 Rte des Terres Noires 33390  
CAMPUGNAN

05 57 64 71 45

blanchard@chateau-labotte.com

### *Château Les Maréchaux*

Production et Vente de vin

91 Rte d'Hervais 33390  
CAMPUGNAN

06 83 10 89 58

cht-lesmarechaux@orange.fr

### *Château Les Rivauderies*

Production et Vente de Vin

158 Impasse Les Rivauderies  
33390 CAMPUGNAN

### *Château Morillon*

Production et vente de vin

436 Rte d'Hervais  
33390 CAMPUGNAN

06 58 82 71 57

emma@chateau-morillon.com



## Bâtiment

### *B.F.G.*

Menuiseries alu et PVC  
79 Route de Thibaud 33390  
CAMPUGNAN  
05 24 21 36 07

### *Bois & Renov*

Terrasse, bardage, isolation,  
ossature bois, couverture et  
aménagement intérieur  
06 76 88 68 53

### *Entreprise Charles*

Travaux de plâtrerie  
83 Route des vignes 33390  
CAMPUGNAN

### *MGCI / G2L construction*

*Mathieu Gelder*

Construction de maisons  
individuelles

Agence de Saint-Savin  
06 32 21 81 69

### *Ne Gachon pas la pierre*

*Bastien GACHON*

Taille de pierre  
06 27 75 48 35



## Services

### *Avoir 1 grain*

Coffee Truck

06 95 24 96 66

avoirungrain@gmail.com

### *Chenil de la forêt*

Fourrière animale, Pension, Toilettage

902 Route de la Vergne  
33390 CAMPUGNAN

05 57 64 73 30 - 06 07 12 17 39

chenildelaforet@orange.fr

### *DMC Location*

Location matériel  
évènementiel

06 23 04 63 79 / 07 61 78 39 38

### *Aymeric Domis*

Kinésithérapeute

06 87 35 28 47

aymeric.domis@gmail.com

### *Entre Nous*

*Brigitte Delarue*

Assistante de vie aux familles

06 11 84 73 16

brigitte.delarue@hotmail.fr

### *Estheti'chien*

Salon de toilettage

06 62 76 66 76

### *Le Savon de l'auto*

Nettoyage intérieur

Lavage extérieur

Rénovation optiques

07 89 96 45 26

### *Sandra Martin*

Assistante maternelle

696 Rte d'Hervais

33390 CAMPUGNAN

### *Musikaisson*

*Teddy Mongis*

DJ, animation soirée

06 66 39 13 88

### *Optim'home*

*Guillaume Boutet*

Conseiller en immobilier

06 35 17 48 30

guillaume.boutet

@optimhome.com

www.boutet.optimhome.com

### *Sono Double L*

Animation soirée

06 11 86 49 47

# Producteurs

HAUTE-GIRONDE

Découvrez le guide  
*en version numérique*



- ⇒ 74 producteurs
- ⇒ 17 lieux de distribution
- ⇒ 23 marchés en Haute-Gironde

# Associations Campagnanaises

## Club de l'amitié

Présidente: Claudette DAGNAS  
Trésorière : Hélène URBAIN

## Fast & Rétro

Président : Richard GATINEAU  
Trésorière : Émilie CHEVET

## La Campagnanaise

Présidente : Audrey LUTARD  
Vice-Président : Jean-Christophe MADO  
Vice-Président : Ludovic PIETRZAK  
Secrétaire : Julie TANGUY  
Secrétaire Adj. : Jessica BOUTY  
Trésorier : Matthieu GELDER  
Trésorier Adj. : Axelle LESGARD

## La République Libre et Conviviale de Haute-Gironde

Président : Jean-Jacques TACHOIRE  
Secrétaire : Marie-Joëlle FRUGERE  
Trésorier : Franck BLANCHARD

## La Ronde autour des fils et de l'Amitié

Présidente : Josiane BAZIRE  
Trésorière : Nathalie GICQUAIRE

## Le Souvenir Français

Président : Michel WERLE  
Vice-Président : Colette WERLE  
Trésorier : Martial DUMONDEL  
Secrétaire :

## L'entente des chasseurs

Président : Jean-Claude CHAIN  
Vice-Président : Dominique ERIT  
Secrétaire : Marie-Claude ARDOIN  
Secrétaire Adj. : Gaëlle MARTIN  
Secrétaire Adj. : Noam DUFOUR  
Trésorier : Jean-Michel BOUTRIE  
Trésorier Adj. : Gilbert DAGNAS  
Trésorier Adj. : Eytan BOUTRIE  
Trésorier Adj. : Cyrille CHAINTRIER

## Notre-Dame-de-Campugnan

Président : Aymeric DOMIS  
Secrétaire : Marie-Claude ARDOIN  
Trésorière : Christine DE GENOUILLAC  
Responsable de l'église : Yvette GUERRY  
Membre d'honneur : Monsieur le Curé  
desservant la paroisse de Campugnan.

## Sono Double L

Président : Laurent SCHNEIDER  
Secrétaire/Trésorier : Ludovic PIETRZAK



Du 6 juillet au 23 août

# activ été

donnez

des couleurs

à votre été

2024

**+ DE 120 ACTIVITÉS GRATUITES**  
**SPORT, CULTURE, LOISIRS ET NATURE**

Plus d'infos et  
programme complet  
[www.ccb-blaye.com](http://www.ccb-blaye.com)



Pour évoluer dans l'eau en toute sécurité

# objectif



# nage

**10 séances gratuites**

proposées par votre Département  
enfants de 7 à 13 ans prioritaires

**de juillet à août**

sur les aires naturelles et bassins de baignade de Gironde :

**Arès • Bègles • Blasimon • Carcans • Castillon-La-Bataille • Coutras  
• Fontet • Hostens • Hourtin • Lanton • Le Teich • Port-Sainte-  
Foy-et-Ponchapt • Saint-Vivien-de-Médoc • Villandraut •  
Saint-Christoly-de-Blaye**

Réservez en ligne  
dès le 30 mai sur :

**[gironde.fr/objectif-nage](http://gironde.fr/objectif-nage)**  
ou au 06 12 59 79 45





**Mairie de CAMPUGNAN** 59, Route des écoliers – 33390  
Tel : 05 57 64 71 74 / mairie.campugnan@wanadoo.fr / [www.campugnan.fr](http://www.campugnan.fr)

#### **HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi: 8h-12h et 13h-19h / Mardi et Jeudi : 14h-17h30  
Vendredi : 8h-13h et 14h-16h



@Commune de Campugnan-Nouvelle page